

Allemagne-en-Provence

Brunet

Corbières-en-Provence

Entrevennes

Esparron-de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac - Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-du-Verdon

Saint-Martin-de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

L'édito

Il y a un an, à l'occasion du tout premier édito que je signais dans cet AggloInfos, je vous proposais un gros plan sur les finances de notre institution. Et au-delà des chiffres, je vous détaillais une ligne de conduite recentrée sur nos compétences obligatoires et sur le développement des richesses du territoire, au service des communes et de chacun d'entre vous. Un an plus tard, à l'occasion de ce deuxième budget, que j'ai présenté aux côtés du vice-président délégué aux finances, Gérard Aurric, la ligne de conduite n'a pas varié. Elle s'est même renforcée.

Vous constaterez dans ces pages que non seulement nous continuons à investir mais que, dans le même temps, nous n'augmentons ni la fiscalité, ni notre endettement. Mieux encore, les économies réalisées ces 18 derniers mois nous permettent, après avoir déjà baissé le tarif des transports, de diminuer la Taxe Foncière Communautaire, rendant ainsi près de 300 000 euros aux propriétaires fonciers de DLVAgglo. Et ce, malgré la baisse constante des dotations de l'État.

Sachant que, parallèlement, notre Agglomération participera à l'effort demandé aux collectivités afin de réduire le déficit public de l'État qui, compte-tenu du contexte international, engage désormais la souveraineté de la France.

Camille GALTIER

Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon et Maire de Manosque

agglo infos

NUMÉRO 23 | MARS 2025

MAGAZINE TRIMESTRIEL

DÉCRYPTAGE D'UN BUDGET

À LA FOIS « RIGOUREUX ET AMBITIEUX »

« Serrer la vis, réaliser des économies et réinvestir fortement ». Le cap fixé il y a bientôt 18 mois par le président de DLVAgglo, Camille Galtier, se traduit par des actions concrètes avec, dès cette année, des investissements revus à la hausse. Sachant que les 15 M€ qu'il est prévu d'engager en 2025 (contre 11,7 réalisés en 2024) s'articulent autour de trois axes majeurs : l'environnement, l'aménagement du territoire et le soutien aux communes avec, notamment, la poursuite de la réhabilitation de certains équipements culturels, à l'image de la fin des travaux du Théâtre Henri-Fluchère à Sainte-Tulle (notre photo de Une). « Notre objectif est toujours de rendre aux communes les équipements culturels et patrimoniaux qui n'ont pas d'intérêt communautaire manifeste », répète Camille Galtier, qui veut « continuer à dégager des marges de manœuvres budgétaires pour accélérer les investissements sur les compétences obligatoires ».

En l'occurrence, la montée en puissance est déjà visible en matière environnementale avec 1,4 M€ dédiés au financement de projets liés à la gestion des déchets. Et ce, alors que la taxe sur les déchets ménagers reste inchangée pour la deuxième année consécutive, conformément au souhait des élus communaux, désireux de rompre avec le cycle d'augmentations observé entre 2021 et 2023. Une enveloppe de 240 K€ est également dédiée à la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Deux millions sont également consacrés à la gestion des eaux pluviales urbaines et à la poursuite du renouvellement de l'éclairage public, avec l'objectif d'un territoire « 100% Leds » à l'horizon 2028.

En matière d'attractivité, DLVAgglo s'est engagée sur un plan pluriannuel d'investissements, à hauteur de 1,2 M€ par an jusqu'en 2028, afin de requalifier ses zones d'activités avec, à la

D'où vient l'argent ?

FISCALITÉ

→ **50 M€**
dont

12,3 M€

FISCALITÉ NATIONALE (TVA)
DUE AU TITRE DE LA
COMPENSATION
CVAE* ET TH*

17,4 M€

FISCALITÉ SPÉCIALISÉE
TEOM*, GEMAPI*, TAXE DE
SÉJOUR ET VERSEMENT
MOBILITÉ

17 M€

FISCALITÉ
DES ENTREPRISES

3,3 M€

FISCALITÉ
DES MÉNAGES

RECETTES
D'INVESTISSEMENT

29,2 M€

DOTATIONS DE L'ÉTAT
ET AUTRES SUBVENTIONS

12,5 M€

PRODUITS DE L'EX
DES SERVI

5,2 M€

* CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
* TH : Taxe d'Habitation

* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
* GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

* GEPU : Gestion des Eaux Pluviales
* ZA : Zones d'Activités

BUDGET PRINCIPAL

102,2 M€

FONCTIONNEMENT

→ **73 M€**
dont

dossier

clé, une amélioration globale des conditions de travail. Toujours dans la même optique d'attractivité, le financement des Pôles d'Échanges Multimodaux Nord (La Brillanne) et Sud (Manosque) représentera 300 K€ cette année et 2 M€ l'année prochaine.

À noter également que DLVAgglo investit 16,6 M€ en 2025 via la Régie des eaux. L'objectif est de moderniser ses infrastructures en matière d'eau (9,6 M€ pour le renouvellement de réseaux d'eau potable, la protection des ressources et l'amélioration des productions) et d'assainissement (7 M€ dédiés au renouvellement de réseaux de collecte d'eaux usées, mais aussi à l'amélioration et la reconstruction de stations d'épuration).



“

Grâce à une gestion au plus près de nos besoins de fonctionnement, notre Agglomération démontre, depuis plus de 18 mois, que nous pouvons être à la fois rigoureux et ambitieux.

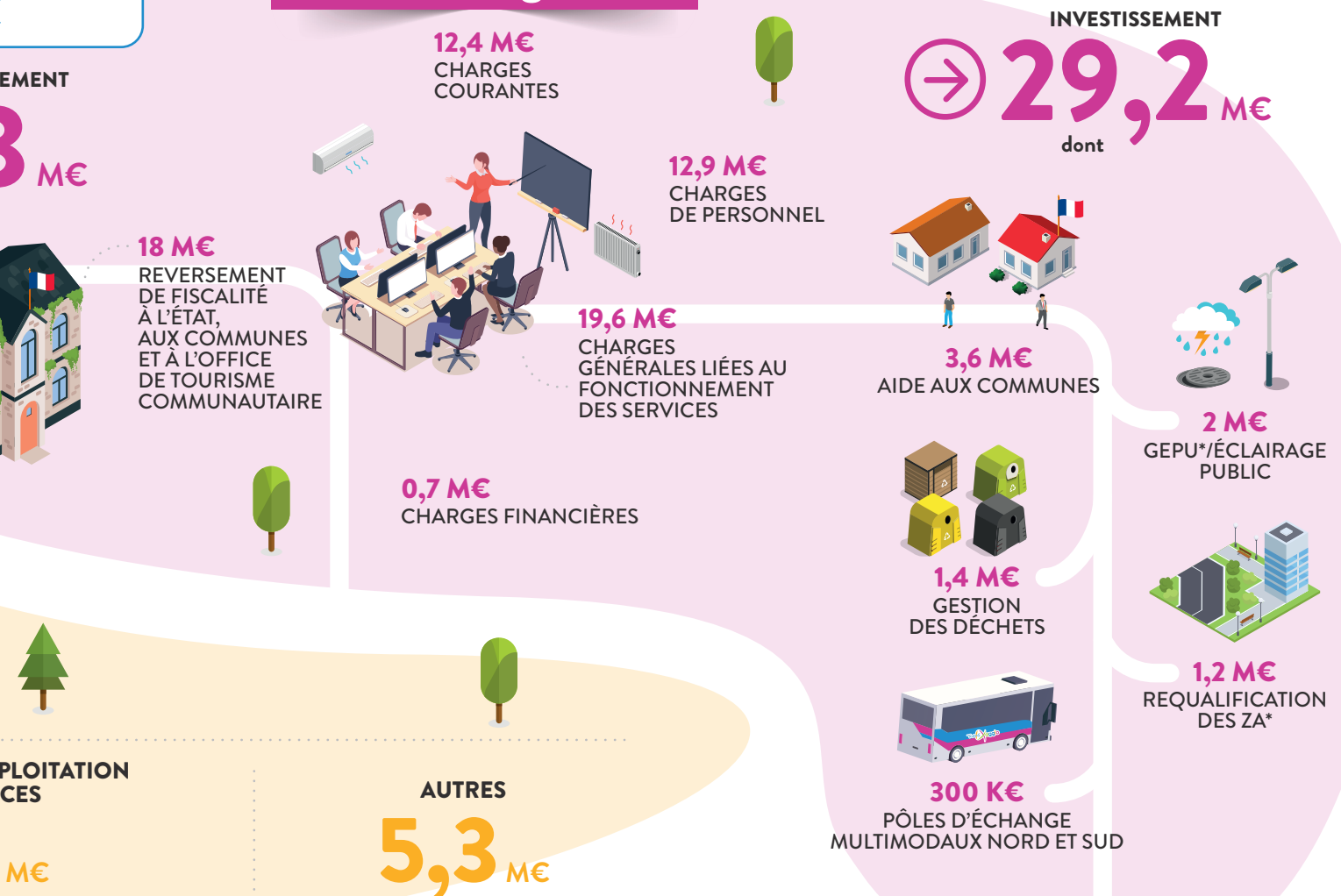
Nous poursuivons donc notre montée en puissance afin d'investir fortement pour le développement de notre territoire et de ses richesses.

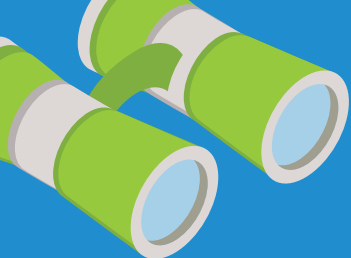
”

Gérard Aurric,

Vice-président délégué aux
Ressources Humaines et aux Finances

Où va l'argent ?





Zoom sur...

OUVERTURE DU DÉBAT PUBLIC SUR LA QUESTION DE L'HYDROGÈNE ET DE L'ÉNERGIE VERTE

Comme annoncé en février dernier par le président de DLVAgglo, un débat public va être ouvert dans les prochaines semaines. Il porte sur des projets de « réindustrialisation et de décarbonation », à Fos-sur-Mer, dans l'Étang de Berre et certains territoires connexes. Cette consultation intègre la question de l'énergie entre les pays du Sud et du Nord de l'Europe, au travers du projet européen « BarMar » (canalisation maritime d'hydrogène entre Barcelone et Marseille). DLVAgglo constitue un passage obligatoire au sein de ce projet, via les cavités salines de Géosel et Géométhane.



Dans ce débat public, mis en place par la CNDP (Commission nationale du débat public), le territoire communautaire est d'abord concerné par le projet de construction d'un troisième pipeline entre Fos et Manosque : il en existe déjà un pour les hydrocarbures et un pour le gaz ; le troisième serait installé sur un tracé similaire et, donc, déjà existant.

Le débat intègre ensuite la construction d'un électrolyseur,

qui permet de convertir une énergie intermittente issue de sources renouvelables en énergie stockable et décarbonée. Il devrait voir le jour sur une ancienne carrière située à Villeneuve (sur un terrain qui préserve à la fois les intérêts des habitants et des agriculteurs). Enfin, troisième volet, cet hydrogène serait stocké dans les cavités salines de Géométhane ; sachant que des tests ont d'ores et déjà été réalisés avec des premiers résultats concluants.

Deux réunions publiques sont déjà programmées (le 29 avril à Manosque et le 5 juin à Villeneuve) afin de détailler l'ensemble des projets et de répondre aux interrogations de chacun. « Aucune ressource financière de DLVAgglo ou des communes de Manosque, Volx ou Villeneuve n'ira dans ce projet », rappelle Camille Galtier, président de DLVAgglo. « Il s'agit d'un projet industriel dans lequel la collectivité joue son rôle : protéger la population et favoriser les intérêts du territoire. Il va permettre des investissements massifs, à hauteur d'un milliard d'euros, avec des retombées économiques importantes, pour les entreprises de travaux publics, mais également en termes de ressources fiscales, que l'on peut raisonnablement estimer à un million d'euros par an ».

Plus d'informations sur le site debatpublic.fr



DLVAgglo poursuit ses actions en faveur des mobilités douces et reconduit, en 2025, son dispositif de prime pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique. Cette aide financière, d'un montant de 200 euros, pourra concerner jusqu'à 50 personnes cette année. Parallèlement, la plateforme de covoiturage Karos (qui permet de se déplacer à moindre frais sur le territoire de DLVAgglo) poursuit son développement : elle compte déjà plus de 2 000 utilisateurs, pour plus de 4 000 trajets effectués.

Pour tous renseignements sur ces dispositifs, vous pouvez contacter le service « mobilité » par mail : mobilite@dlva.fr



Depuis le 1er janvier 2025, DLVAgglo a mis en place trois fonds d'accompagnement, qui représentent un investissement de 250 K€ par an, afin de faciliter, pérenniser et développer les installations sur le territoire. Ils concernent les TPE, les artisans, les commerçants et les nouvelles exploitations agricoles. De nombreuses réunions sont mises en place afin de décrypter ces aides et, si nécessaire, d'aider au montage des dossiers.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service « développement économique » par mail (economie@dlva.fr) ou téléphone (04 92 70 35 64).